

Lille, le 6 mai 2004

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Un an après sa carte bancaire Visa,
Banque Accord (groupe Auchan) lance sa carte bancaire
Visa Premier à 45€**

Banque Accord, filiale à part entière du groupe Auchan, vient de lancer en France une carte bancaire Visa Premier à 45 € destinée à satisfaire la demande de ses nombreux clients - 2 millions- dont ses clients déjà détenteurs de cartes haut de gamme. Le prix de la deuxième carte du ménage est fixé à 35€. Le prix moyen d'une carte Premier en France se situe entre 110 Euros et 130 Euros.

Un an après le lancement réussi de sa carte bancaire Visa, qui compte aujourd'hui plus de 140 000 porteurs, et conformément à sa stratégie de banque des consommateurs, Banque Accord démocratise un peu plus encore la carte bancaire en permettant à ses clients d'accéder aux services et garanties étendus offerts par la carte Premier. Elle complète également sa gamme de produits financiers faciles d'accès et sécurisés à prix « discount ».

Cette carte réunit tous les avantages de la carte bancaire Visa Premier, auxquels s'ajoutent ceux de la carte Banque Accord ; celle-ci cumule les avantages de 3 cartes :

- **Carte bancaire Visa Premier à débit différé** : paiement chez l'ensemble des commerçants acceptant la carte Visa dans le monde, assurances et assistances usuelles (rapatriement, annulation, décès, « Neige et montagne », plafonds supérieurs...)
- **Carte privative** : choix du mode de paiement comptant ou crédit lors de règlements effectués dans les 6 000 points de vente du réseau Accord en France, réductions exclusives les mardi ou jeudi dans les magasins Auchan, communications téléphoniques et magazines à tarifs réduits...
- **Carte de fidélité avec** accès automatique au programme de fidélité Auchan (Waaoh!)

...et qui présente les spécificités suivantes :

- *cagnottage* de 0,10€ par achat effectué
- retraits gratuits aux DAB de l'ensemble de la zone Euro
- envoi gratuit d'un relevé de compte mensuel, consultation gratuite du compte sur Internet, WAP ou i-mode™ - www.banque-accord.fr - 24h/24
- prélèvement mensuel directement sur le compte courant du porteur de carte
- transfert d'encours comptant/crédit ou vice versa
- accès aux solutions de financement dans les points de vente du réseau Accord (par exemple paiement en 4 fois sans frais, opérations promotionnelles).

Rappel rapide des avantages spécifiques des cartes bancaires Visa Premier :

- **service Premier Conseil**, avec un numéro de téléphone unique disponible 24h/24 en France et depuis l'étranger en cas de perte, de vol...
- **service de Loisirs Premier (spectacles et voyages)**, véritable agence de voyage par téléphone prenant gratuitement en charge toute la logistique et offrant des réductions
- **Premier Assurances**, offrant au titulaire de la carte et à sa famille un large dispositif de protections en France et à l'étranger : garanties annulation/interruption de voyage, dommages au véhicule loué, assurance responsabilité civile à l'étranger, retard d'avions et de bagages, vol, perte et détérioration de bagages, décès/ invalidité...
- **Premier Assistance**, un dispositif de garanties accessible en cas de maladie ou de blessure en France et à l'étranger

Avec le lancement de cette nouvelle carte, Banque Accord contribue au dynamisme croissant du marché de la carte bancaire en France. La France comptait en effet 47,6 millions¹ de porteurs de cartes bancaires en 2003, soit une augmentation de 4,9% en un an. Parmi eux, 2 millions étaient titulaires de cartes haut de gamme.

Les clients d'Auchan et de Banque Accord vont prochainement être informés par courrier du lancement de cette carte Visa Premier. Les *kits* de demande de cette carte sont par ailleurs accessibles dans les espaces Accord des magasins Auchan, par Internet sur www.banque-accord.fr ou par téléphone au 0 825 28 58 58 (0,15 €TTC/minute)

¹ Source GIE Cartes Bancaires